

18 fév 2022 -20:11

Appartient à [Conseil des ministres du 18 février 2022](#)

Maîtrise de l'organisation au sein de certains services du pouvoir exécutif fédéral

Le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal relatif à la maîtrise de l'organisation au sein de certains services du pouvoir exécutif fédéral

Ce projet d'arrêté royal abroge et remplace l'arrêté royal du 17 août 2007 relatif au système de contrôle interne dans certains services du pouvoir exécutif fédéral. Ce projet a pour but de simplifier la réglementation en matière de contrôle interne et d'audit interne et de l'adapter à la situation actuelle. Le projet apporte également un certain nombre de modifications à l'arrêté royal du 4 mai 2016 portant création du Service fédéral d'audit interne (FAI) et à l'arrêté royal du 17 août 2007 portant création du Comité d'audit de l'administration fédérale afin d'assurer la cohérence entre ces trois arrêtés royaux.

Le projet d'arrêté royal introduit un nouveau concept de "domaines de gestion". Il s'agit d'un thème organisationnel spécifique pour aboutir à une maîtrise de l'organisation performante au sein d'un service, qui couvre une composante COSO* complète ou une partie d'une ou de plusieurs composantes COSO. Ces domaines concernent notamment la gestion des risques, la gestion des processus et la gestion des objectifs. Ces domaines de gestion et les grilles d'évaluation qui s'y rapportent sont définis et imposés au moyen d'une circulaire (et sont donc susceptibles d'évoluer dans le temps) sur proposition du FAI.

Le projet est transmis pour avis au Conseil d'Etat.

* COSO = *Committee Of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission*

Projet d'arrêté royal relatif à la maîtrise de l'organisation au sein de certains services du pouvoir exécutif fédéral, et modifiant les arrêtés royaux du 4 mai 2016 portant création du Service fédéral d'audit interne et du 17 août 2007 portant création du Comité d'audit de l'Administration fédérale

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Alexander De Croo, Premier ministre
Rue de la Loi, 16
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 02 11
<https://premier.be>
contact@premier.be

Petra De Sutter, Vice-Première ministre et ministre de la
Fonction publique, des Entreprises publiques, des
Télécommunications et de la Poste
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50
1000 Bruxelles
Belgique
<https://desutter.belgium.be>
info@desutter.fed.be

Alban Brian
Porte-parole (FR)
+32 470 70 17 99
alban.brian@desutter.fed.be

Bram Sebrechts
Porte-parole (NL)
+32 498 27 31 91
bram.sebrechts@desutter.fed.be

Eva De Bleeker, secrétaire d'État au Budget et à la Protection
des consommateurs
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 6e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 792 99 06
<https://debleeker.belgium.be>
info.debleeker@just.fgov.be

Nele Matthys
Porte-parole
+32 479 90 90 77
nele@debleeker.be